



Argumentos - Revista do Departamento de Ciências Sociais da Unimontes

ISSN: 2527-2551

ISSN: 1806-5627

revista.argumentos@unimontes.br

Universidade Estadual de Montes Claros

Brasil

Raspaud[1], Michel

As apostas sociopolíticas e esportivas dos Jogos Olímpicos e Paralímpicos de verão em Paris 2024

Argumentos - Revista do Departamento de Ciências Sociais da Unimontes, vol. 17, n° 2, 2020, -

Universidade Estadual de Montes Claros

Brasil

- ▶ [Número complet](#)
- ▶ [Plus d'informations sur l'article](#)
- ▶ [Page web du journal dans redalyc.org](#)

As apostas sociopolíticas e esportivas dos Jogos Olímpicos e Paralímpicos de verão em Paris 2024

Michel Raspaud¹

Resumo: Nas últimas décadas, Paris se candidatou três vezes à organização dos Jogos de Verão (Barcelona 1992, Pequim 2008, Londres 2012): três fracassos. No entanto, obter a organização de um evento de prestígio em solo francês foi de considerável importância para o Comitê Nacional Olímpico e Esportivo Francês (CNOSF) e o movimento esportivo... E o mesmo para o mundo político. De fato, a atratividade econômica do território nacional através de eventos e turismo tornou-se uma questão importante. Enquanto dois projetos estavam em competição (Exposição Universal 2025 e JO 2024), e embora a prefeita de Paris tenha sido bastante favorável ao primeiro, estes são os Jogos que acontecerão. Em um contexto pré-pandêmico já difícil para o país (ataques terroristas mortais, conflitos sociais, reformas liberais...), são examinadas as apostas deste evento: diplomacia esportiva, controle orçamentário, reequilíbrio territorial pelas infra-estruturas olímpicas, evolução do sistema esportivo e ambição em termos de medalhas...

Palavras-chave: Jogos Olímpicos, diplomacia esportiva, atratividade econômica, planejamento regional, sistema esportivo.

The sociopolitical and sporting stakes of the Olympic and Paralympic Summer Games in Paris 2024

Abstract: In recent decades, Paris has applied three times for the organization of the Summer Olympics (Barcelona 1992, Beijing 2008, London 2012): three failures. However, obtaining the organization of such a prestigious event on French soil was of considerable importance for the French National Olympic and Sports Committee (CNOSF), and the sports movement... And just as much for the political world! Indeed, the economic attractiveness of the national territory through events and tourism has become a major issue. While two projects were in competition (Universal Exhibition 2025 and Olympics 2024), and although the mayor of Paris was rather favorable to the first, ultimately these are the Olympics that will take place. In an already difficult pre-pandemic context for the country (deadly terrorist attacks, social conflicts, liberal reforms...), are examined the stakes of this event: sports diplomacy, budget control, territorial rebalancing by Olympic infrastructures, evolution of the sports system, and ambition in terms of medals...

Key Words: Olympic Games, sports diplomacy, economic attractiveness, regional planning, sports system.

Las apuestas sociopolíticas y deportivas de los Juegos Olímpicos y Paralímpicos de verano en París 2024

Resumen : En las últimas décadas, París ha solicitado tres veces la organización de los Juegos de Verano (Barcelona 1992, Beijing 2008, Londres 2012): tres fracasos. Sin embargo, obtener

¹ Doutor, capacidade de direcionar pesquisas Laboratoire SENS (Sport et Environnement Social, EA 3742), Université Grenoble Alpes, França - Professor universitário emérito, E-mail: Michel.Raspaud@univ-grenoble-alpes.fr Número de registro ORCID iD: <https://orcid.org/0000-0002-5863-2241>.

la organización de un evento tan prestigioso en suelo francés fue de considerable importancia para el Comité Olímpico y Deportivo Nacional de Francia (CNOSF) y el movimiento deportivo... ¡Y lo mismo para el mundo político! De hecho, el atractivo económico del territorio nacional a través de eventos y turismo se ha convertido en un problema importante. Mientras dos proyectos estaban en competencia (Exposición Universal 2025 y JO 2024), y aunque la alcalde de París fue bastante favorable a la primera, en última instancia, los Juegos se organizarán. En un contexto pre-pandémico ya difícil para el país (ataques terroristas mortales, conflictos sociales, reformas liberales...), se examinan las apuestas de este evento: diplomacia deportiva, control presupuestario, reequilibrio territorial por infraestructuras olímpicas, evolución del sistema deportivo y ambición en cuanto a medallas...

Palabras clave: Juegos Olímpicos, diplomacia deportiva, atractivo económico, planificación regional, sistema deportivo.

Introduction

La ville de Paris et la France entretiennent une relation particulière avec l'olympisme, puisque c'est dans le Grand amphithéâtre de la Sorbonne, en 1894, que le baron Pierre de Coubertin entouré par un certain nombre de personnages étrangers de haut rang (comtes, princes et autres...) fondèrent le Comité international olympique. La France elle-même a accueilli par cinq fois les Jeux, qu'ils soient d'été ou d'hiver (pour ces derniers : Chamonix 1924, Grenoble 1968, Albertville 1992). Paris, qui par deux fois fut récipiendaire des Jeux d'été (en 1900 après les 1^{ers} Jeux d'Athènes 1896, et en 1924), fut aussi trois fois candidate malheureuse, lors des dernières décennies: 1992 (Barcelone), 2008 (Pékin) et 2012 (Londres).

De ces trois échecs, le dernier en particulier laissa un goût amer chez les membres de l'équipe de candidature et, plus largement, au sein du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Mais aussi dans la classe politique puisque toute candidature pour être valide doit recevoir le soutien et l'engagement de l'Etat et du Gouvernement. Cette succession malheureuse ne correspondait pas non plus à l'image que le pays se fait de lui-même, ses hommes et femmes politiques également, et de la place que la France se doit de tenir dans le concert international des nations, dans quelque domaine que ce soit (diplomatie, économie, mode et luxe, science, culture et... sport, etc.).

C'est donc avec un certain état d'esprit de revanche, tout en tirant les leçons du passé (surtout de l'échec contre Londres), que Paris a construit sa candidature aux Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024. Celle-ci avec en arrière-plan un certain nombre d'enjeux, en particulier socio-politiques et sportifs, pour justifier auprès des populations concernées, ainsi que des élus des collectivités territoriales (entre autres celles devant accueillir équipements et

compétitions), l'engagement de la ville de Paris et du CNOSF dans le montage d'un projet d'une telle envergure.

Les antécédents : 1992, 2008 et 2012

Par trois fois, lors des dernières décennies, le CNOSF et la Ville de Paris ont déposé une candidature pour accueillir les Jeux.

La première avait pour objectif 1992, avec un double projet : les Jeux d'hiver en février et ceux d'été en août, projet ambitieux puisque la dernière fois qu'il en fut ainsi, c'était en 1936, avec Garmisch-Partenkirchen et Berlin². Si la candidature d'Albertville pour l'hiver, menée conjointement par l'ancien champion olympique Jean-Claude Killy³ et l'homme politique Michel Barnier⁴, l'emporte avec une confortable avance sur Sofia (Bulgarie) et Falun (Suède), Paris perd par seulement cinq voix d'écart (pour 85 membres du CIO réunis à Lausanne en 1986) contre Barcelone, la ville du président du CIO de l'époque, Juan Antonio Samaranch. Cette défaite serait liée à plusieurs aspects : d'une part, la lenteur avec laquelle la décision de Paris de s'engager, le maire de l'époque Jacques Chirac étant hésitant ; d'autre part, le manque d'une ou plusieurs personnalités mondialement reconnues parmi l'équipe de candidature ; enfin, l'épineuse question de la localisation du stade d'athlétisme qui n'était toujours pas résolue à la date du vote du CIO (MERCIER, 1999a).

La seconde a émergé au lendemain de la Coupe du monde FIFA de 1998 organisée en France. En septembre 1998, le président du groupe politique RPR (Rassemblement pour la République, aujourd'hui LR, Les Républicains) au conseil régional de l'Ile-de-France fonde une association, "Ile-de-France - L'Odyssée olympique", qui reçoit l'approbation du maire RPR de Paris de l'époque, Jean Tiberi qui se déclare "être très favorable à cette candidature" (LE MONDE, 1998). Toutefois, le projet a eu du mal à avancer du fait des querelles entre le

² Par trois fois, les Jeux d'hiver et d'été ont été organisés la même année dans le même pays : France 1924 (Chamonix et Paris), Etats-Unis 1932 (Lake Placid et Los Angeles), et Allemagne 1936. En 1940, le Japon aurait dû en faire de même (Sapporo et Tokyo), mais les Jeux ont été annulés du fait de la guerre.

³ Né à Saint-Cloud en région parisienne, mais installé à Val d'Isère dans la vallée de la Tarentaise, Jean-Claude Killy (né en 1943) gagne les trois médailles d'or du ski alpin masculin en 1968 à Grenoble (descente, slalom géant et slalom spécial). Par la suite, il sera membre du Comité exécutif de la FIS (Fédération internationale de ski, 1977-1994), PDG d'ASO (Amaury Sport Organisation, propriétaire du Tour de France et du rallye "Dakar", 1992-2001), membre du CIO (1995-2014), et coprésident du Comité d'organisation des JO d'Albertville (1986-1992) avec Michel Barnier.

⁴ Conseiller général du canton de Bourg-Saint-Maurice où se trouve Val d'Isère, Michel Barnier (né en 1951) porte politiquement la candidature d'Albertville et de la Savoie (en fait, la vallée de la Tarentaise) à la suite de son élection en tant que président du Conseil général de la Savoie (1982-1999). Député français puis sénateur, député européen, plusieurs fois ministre (Environnement, Affaires européennes, Affaires étrangères, Agriculture et pêche), il intègre l'UE et devient par deux fois Commissaire européen avant d'être nommé Négociateur en chef du Brexit (2016-2019), puis Chef de la force opérationnelle chargée de finaliser le Brexit.

maire Jean Tiberi et le président PS (Parti Socialiste) de la région Ile-de-France (Jean-Paul Huchon) à propos de la présidence du Comité de candidature, puis l'organisation même du contenu dudit Comité, et enfin la présidence exécutive de celui-ci à seulement dix-huit mois de la désignation de la ville hôte (juillet 2001 à Moscou) (MERCIER, 1999b). L'échec parisien a été d'une ampleur inattendue et incompréhensible pour le Comité de candidature (15 voix sur 104 au 1^{er} tour, 16 voix sur 106 au 2nd). D'abord, il n'a pas compris la difficulté à obtenir les JO alors que l'Europe avaient deux Jeux programmés : Athènes (été 2004) et Turin (hiver 2006). Ensuite, Juan Antonio Samaranch a fait campagne pour Pékin, la candidature de Paris étant un faire-valoir pour pousser les Chinois à présenter un dossier technique de qualité. Enfin, les Français n'ont pas maîtrisé le report des voix des représentants des pays européens comme africains ou arabes (CYPEL, 2001a). Pour Armand de Rendinger, conseiller de la candidature de Paris 2008 :

La raison de fond de l'échec tient à l'évolution du CIO. Désormais, la qualité "technique" du dossier pèse peu dans la décision finale. Ce qui compte à ses yeux, ce sont d'abord les enjeux politiques, au sens large. C'est ensuite la stratégie affective qui fait perdre ou gagner une ville. [...] C'est une stratégie patiente et permanente de séduction des membres du CIO. Là a été l'immense faiblesse de Paris et la très grande force de Pékin, qui a mené une campagne intelligente, discrète mais efficace, avec des moyens illimités. Paris a accumulé les handicaps. Son comité de candidature a mis un temps fou à se constituer. De fait, le lobbying français n'a commencé qu'aux Jeux de Sydney, un an avant le vote du CIO. Les Chinois avaient commencé depuis des années, leur avance était irrattrapable. [...] Il faut ensuite comprendre comment fonctionne le CIO, quelles sont ses priorités. La première, c'est que l'octroi des JO à une ville doit conforter l'importance du CIO aux yeux de ses propres membres et dans le monde. Il faut donc se demander : qu'est-ce qu'une candidature de Paris offre comme avantage au CIO ? Politiquement, économiquement, culturellement, sportivement, peu importe : pour que le CIO accorde les JO à une ville, il doit y trouver son compte (CYPEL, 2001b).

Moins de dix-huit mois après cet échec, le président de la République d'alors, Jacques Chirac, se prononce au cours des Etats généraux du sport de décembre 2002, pour une candidature pour 2012. Précisant que la décision "appartient naturellement au maire de Paris et à la municipalité de Paris", il ajoute que

nous examinerons avec eux les conditions dans lesquelles cette candidature pourrait être envisagée, le soutien que les pouvoirs publics pourront et devront lui apporter. Ce serait une chance pour nos champions, une chance pour le sport, une chance pour notre pays. Pour ma part, n'en doutez pas, j'appuierai cette candidature (LE MONDE, 2002).

Toutefois, si des consultations entre la ville, le ministère des Sports, et le CNOSF sont réalisées, l'officialisation de la candidature tarde, au point qu'en février 2003 Guy Drut, homme politique (député et maire), mais surtout champion olympique du 110 mètres haies (Montréal 1976), et membre du CIO, exhorte Paris à se déclarer rapidement (DALLONI; DAVET, 2003). Cette candidature est annoncée le 21 mai, soit moins de deux mois avant la date limite (15 juillet 2003). Quelques mois plus tard (novembre), un sondage indique que 67% des Français sont favorables à la candidature, 73% des habitants de la région Ile-de-France, et 75% des Parisiens. Pour le maire socialiste de Paris, Bertrand Delanoë, "Paris et la région Ile-de-France ont besoin des Jeux olympiques et paralympiques pour dynamiser le projet de modernisation de la capitale et de son agglomération" (DE CHENAY, 2004). C'est le 18 mai 2004, lors de sa réunion de Lausanne, que le CIO annonce la *short list* des villes retenues pour concourir : Londres, Madrid, Moscou, New York et Paris. Quelques semaines après la clôture des Jeux d'Athènes, le président du CIO, Jacques Rogge, donnait quelques conseils aux Français pour convaincre les membres du CIO :

Ne pas faire d'erreurs, ne pas commettre de gaffes. Quand on a un dossier solide, il faut gérer le temps. Faire un bon lobbying institutionnel, sans exagérer, sans harasser les gens, sans y mettre trop de moyens. A partir du moment où un membre du CIO a lu le rapport, qu'il a rencontré deux ou trois fois les dirigeants de la candidature, qu'il a confiance ; il n'y a plus grand chose qui change. Les intentions ne se modifient pas à une semaine du vote (REBIERE, 2004).

Le 15 novembre 2004, date du dépôt des dossiers de candidature des cinq villes retenues, un sondage réalisé par l'institut Sofres indiquait que 79% des Français souhaitaient l'organisation des JO à Paris, soit 12 % de plus qu'un an auparavant (LE MONDE, 2004). Pour renforcer l'équipe de la candidature, le directeur général du GIP (Groupement d'intérêt public) "Paris 2012" a engagé John Tibbs, un consultant international anglais de 44 ans qui a travaillé pour les candidatures victorieuses d'Athènes et Pékin, ainsi que pour restaurer l'image du CIO après le scandale de Salt Lake City. Ainsi, est-il présenté comme ayant « une parfaite connaissance des relations publiques pour les grands événements sportifs ». Se souvenant de Pékin, il rappelle que "beaucoup de critiques étaient venues des médias internationaux, qui regrettaient que les responsables parisiens ne parlent qu'en français. Cela avait été jugé trop arrogant, trop... français. On a retenu la leçon pour cette candidature, qui est bien plus polyglotte" (BONTINCK, 2005).

Dans le même temps, Londres a vu des stars de l'athlétisme comme Haile Gebreselassie ou Cathy Freeman prendre fait et cause pour sa candidature, mais aussi Nelson Mandela qui déclare qu' "il n'y a aucune autre ville comme Londres. C'est une ville merveilleusement variée et ouverte, qui offre un toit à des centaines de nationalités différentes. Je ne vois pas une ville qui puisse mieux accueillir un événement qui réunit le monde..." (ZILBERTIN, 2005). Toutefois, la candidature de Paris se voit touchée par des affaires judiciaires : d'une part, Guy Drut, membre du GIP "Paris 2012" et du CIO est accusé d'avoir occupé un emploi fictif ; d'autre part, Jean-Paul Huchon, président de la région Ile-de-France et vice-président du GIP, est accusé, lui, d'avoir favorisé la mise en place de trois emplois fictifs dans son administration, dont un pour son épouse ! Pour Guy Drut,

tout cela n'a rien à voir avec des affaires sportives. Je ne suis pas accusé de corruption. On me reproche d'avoir occupé un emploi fictif, entre 1990 et 1992. Il s'agissait simplement d'un contrat d'image. Je vendais l'image de la société Sicra, j'ai des témoignages qui l'accréditent. Il n'y avait rien d'illégal. Mais, bien entendu, la presse anglo-saxonne, hargneuse comme à son habitude, a pris les choses en main...(DAVET, 2005).

Toutefois, malgré ces différentes péripéties, le dossier de candidature de Paris a la cote avant la réunion du CIO à Singapour, le 6 juillet 2005, même si Londres est revenu dans la course. Pourtant, contre toute attente, côté parisien, c'est bien Londres qui est choisie lors d'un quatrième et dernier tour, par 54 voix contre 50 ! C'est l'abattement dans le camp français, et les reproches de manque de fair play à l'encontre des Britanniques. Ils auraient réalisé une campagne "agressive", "dépassé les limites de ce qui était possible" (POTET, 2005). Pourtant, des raisons logiques expliquent la défaite parisienne (Londres a toujours devancé Paris aux voix, lors de chacun des tours de scrutin). D'une part, la délégation parisienne était composée de deux socialistes (le maire de Paris et le président de la région Ile de France), tous les autres étant chiraquiens, partisans du président de la République. Quelques jours avant le scrutin, Jean-Claude Killy déclarait : "Je les connais, moi, les membres du CIO. Je sais ce qui leur importe. Pour gagner, il faut une équipe soudée, qui donne confiance. Celle de Paris, derrière l'apparente unité, s'étripe en permanence" (CYPEL, 2005). Qui plus est, les Britanniques possèdent une culture du lobbying toute pragmatique, que la différence de comportement que rapporte un membre européen du CIO, entre les deux chefs d'Etat, éclaire : "Jacques Chirac a passé huit heures à Singapour, dont trois inutiles pour la soirée inaugurale. Le reste du temps, il a serré des mains, bu des cocktails en public

avec des votants. Tony Blair, lui, s'est enfermé deux jours pleins dans sa suite. Il y a vu 40 membres et personne ne saura jamais ce qui s'est dit là" (CYPEL, 2006).

Genèse de la candidature

La candidature de la ville de Paris à l'organisation des JO 2024 n'a pas du tout été une évidence, car il y avait un autre projet qui intéressait Paris et l'Ile-de-France, beaucoup attractif touristiquement : une Exposition universelle en 2025. En effet, au printemps 2014, les élus et acteurs économiques gardent le souvenir de l'Expo de Shanghai 2010 qui a attiré 73 millions de visiteurs, dépassant le record d'Osaka 1960 (64 millions d'entrées). Et, se profile en 2015 celle de Milan pour laquelle le gouvernement italien table alors sur 30 millions de visiteurs. D'ailleurs des initiatives en ce sens ont été prises par Jean-Christophe Fromantin, député-maire UDI (droite) de Neuilly (Hauts-de-Seine) et Bruno Le Roux (PS, socialiste), député de Seine-Saint-Denis. Anne Hidalgo, ancienne première adjointe, et élue maire de Paris quelques semaines auparavant, est plutôt favorable à ce projet, lequel "nous paraît entrer dans une enveloppe financière plus raisonnable que celle d'une candidature aux JO" (FAINSILBER, 2014). Il faut rappeler qu'Anne Hidalgo a vécu auprès de Bertrand Delanoë la défaite contre Londres en 2005. Toutefois, le président de la République François Hollande, début novembre 2014, sur un plateau de télévision, se déclare "favorable à ce que la Ville de Paris si elle en décide" soit candidate aux JO. La maire de Paris répond alors:

Rien ni personne ne me fera changer de calendrier et de méthode. Il n'est pas question pour Paris et pour la France d'avoir une candidature de témoignage. Avoir des rêves, c'est magnifique, les réaliser c'est encore mieux. Je ne suis pas dans la surenchère ni dans les rêves, parce que je sais ce qui se passe quand le rêve se fracasse (JEROME, 2014b).

Cependant, en février 2015, Bernard Lapasset, président du Comité français du sport international, membre du CNOSF, et ancien président de la Fédération française de rugby remet un rapport qui prévoit des Jeux pour un budget global de 6,2 milliards €, dont 3,2 milliards pour l'organisation et 3 milliards pour les infrastructures ; le dossier de candidature étant estimé à 60 millions €. Ce rapport fait changer d'avis Mme Hidalgo qui invite plusieurs maires de l'agglomération à débattre de celui-ci, avec pour idée que "les JO doivent être notamment une occasion de recoudre les territoires de Paris et de la Seine-Saint-Denis" assure son directeur de cabinet. Or, la construction du village olympique et de la piscine olympique y sont envisagés. La maire de Paris souligne toutefois qu' "il faudra que l'Etat, qui souhaite

ardemment que ce projet voit le jour, contribue au montage financier y compris dans le portage de la candidature", c'est-à-dire le financement des 60 millions précités (JEROME, 2015a). Finalement, en avril le conseil municipal vote favorablement, et la campagne de candidature est lancée en juin, à l'occasion de laquelle Mme Hidalgo déclare qu' "il y a dans l'esprit du 11 janvier et dans l'esprit olympique originel une même revendication de paix commune et de partage" (JEROME, 2015b), faisant référence à l'attentat meurtrier contre l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo et la prise d'otages dans un hypermarché casher, et les rassemblements de foules immenses ayant suivi dans tout le pays.

A cette date, deux projets sont donc concomitants : les JO, dans lesquels Paris est officiellement engagée, et l'Exposition universelle portée par l'association ExpoFrance 2025 pour laquelle le cabinet Deloitte a fait une étude d'impact : 23 milliards € de retombées économiques, +0,5 point de croissance, 162 000 emplois créés. Tout ceci pour un événement étalé sur six mois, réunissant 45 millions de visiteurs, et dont le budget ne serait que de 2,4 milliards €, uniquement sur fonds privés (JEROME, 2015c). Ce projet se poursuit encore pendant plus de deux ans, même si la maire de Paris pose un certain nombre d'exigences, en particulier en matière de gouvernance (JEROME, 2016). Mais, alors que le dossier avait été déposé auprès du BIE (Bureau international des expositions), qui devait se prononcer au cours de l'année 2018 sur les quatre candidatures (Bakou, Ekaterinenburg, Osaka, Paris), le premier ministre en décide autrement, jugeant le modèle économique incertain et les prévisions de fréquentation trop optimistes (VINCENDON, 2018), l'Expo de Milan n'ayant attiré que 21,5 millions de visiteurs (BIE, 2020) au lieu des 30 escomptés. Pendant ce temps, en ce qui concerne les JO, les choses s'éclaircissent positivement du fait de nombreux désistements : Boston en 2015 remplacée par Los Angeles, Hambourg en 2015, Rome en 2016, Budapest en 2017, ainsi que Los Angeles qui se positionnera pour 2028 à la suite du vote à Lausanne par le CIO le 11 juillet d'attribuer les deux prochaines éditions des JO en même temps (BOUCHEZ, 2017). La ville de Paris obtient enfin l'organisation des JO, le 13 septembre 2017 à Lima. Il faut dire que le CIO a prudemment organisé un vote unique pour deux éditions (2024-2028), échaudé par la cascade de désistements.

Les grands événements à l'agenda politique

En France, l'année est rythmée par plusieurs compétitions de portée mondiale comme, bien sûr, le Tour de France cycliste (depuis 1903), les 24 heures du Mans (1923) ou

le Tournoi de tennis de Roland-Garros (1925).⁵ Mais, depuis la Coupe du monde de football de 1998, le territoire national est devenu une terre d'accueil pour de très nombreux événements continentaux ou mondiaux.

Tableau 1. Evénements sportifs mondiaux organisés en France, 1998-2023.

nnée	Sport	Compétition	Lieu
998	Football	Coupe du monde	France
000	Cyclisme / route	Championnat du monde	Plouay (Bretagne)
003	Athlétisme	Championnat du monde	Paris - Saint-Denis (Stade de France)
006	Cyclisme / piste	Championnat du monde	Bordeaux
007	Rugby XV	Coupe du monde masculine	France + Pays de Galles, Ecosse
007	Handball	Championnat du monde féminin	France
010	Escrime	Championnats du monde	Paris
011	Judo	Championnats du monde	Paris
014	Rugby XV	Coupe du monde féminine	France
014	Equitation	Jeux équestres mondiaux	Basse-Normandie
015	Cyclisme / piste	Championnat du monde	Saint-Quentin-en-Yvelines
017	Handball	Championnat du monde masculin	France
018	Volley-ball	Ligue mondiale (phase finale)	Lille - Villeneuve-d'Ascq
019	Football	Coupe du monde féminine	France
022	Cyclisme / piste	Championnat du monde	Saint-Quentin-en-Yvelines
023	Rugby XV	Coupe du monde masculine	France

⁵ Mauro Ribeiro est le seul cycliste brésilien à avoir gagné une étape du Tour de France (Rennes, 14 juillet 1991) ; Maria Ester Bueno a gagné Roland-Garros en double et double-mixte en 1960, Thomaz Koch en double-mixte en 1975, Gustavo Kuerten trois fois en simple (1997, 2000 et 2001), et Marcelo Melo en double en 2015 ; aucun pilote brésilien n'a inscrit son nom au palmarès des 24 Heures du Mans.

Cette longue liste dont l'apogée sera les Jeux olympiques de 2024 répond à une double stratégie : d'une part, celle des fédérations sportives qui ont tout intérêt dynamiser leurs dirigeants et adhérents par l'organisation de tels événements tous présentés comme enthousiasmant ; d'autre part, celle de l'Etat et du Gouvernement, car ces événements sont considérés sous un double titre : dynamiser l'économie et renforcer l'image d'une France sportive.

Une volonté affirmée par la mise à l'agenda politique

Cette stratégie s'est affirmée par la mise à l'agenda politique d'un certain nombre de problématiques relatives à la question des méga événements sportifs, les infrastructures qui en relèvent, et du développement touristique. Lorsque l'on regarde les actions ayant eu lieu sous la présidence de Nicolas Sarkozy (2007-2012), et son chef de gouvernement François Fillon (2007-2012), on peut faire le constat d'une véritable volonté d'analyser la question des méga événements et du tourisme et de développer une politique dans ce domaine. En effet, au cours de cette période plusieurs rapports officiels ont été commandités et réalisés sur ces questions : les méga événements, les équipements sportifs, le tourisme relatif aux événements (sportifs ou non), etc.

Tableau 2. Rapports officiels à propos des événements et installations sportifs, 2008-2010

Titre du rapport	Commanditaire	Date et pages
Evénement culturel et sportif et développement touristique	Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi	Février 2008 (20 p.)
Rapport de la commission « Grands Stades Euro 2016 »	Premier Ministre	Novembre 2008 (141 p.)
Pour une politique gagnante des grands événements	Président de la République	Juillet 2009 (79 p.)
Arenas 2015. Rapport de la commission « Grandes Salles »	Secrétariat d'Etat aux Sports	Mars 2010 (102 p.)
Rapport d'information sur les grandes infrastructures sportives	Assemblée Nationale	Juillet 2010 (68 p.)
L'attractivité de la France pour l'organisation de grands événements sportifs	Président de la République	Juillet 2010 (60 p.)

Source : Recueil de données effectué par M. Raspaud, 2015.

On peut donc faire le constat qu'il existe une coordination et une concordance totales entre la candidature à l'organisation de l'Euro 2016 (la championnat des nations de football, organisation attribuée en 2010), et la mise à l'agenda politique d'un certain nombre d'intérêts qui servent à la candidature pour cet événement, mais aussi à bien d'autres candidatures par la suite : Coupe du monde de rugby 2013, JO 2024...

Cette stratégie a été poursuivie lors du quinquennat de François Hollande (2012-2017), puisqu'en janvier 2014, M. Laurent Fabius, ministre des Affaires Etrangères et du Développement International, en coordination avec la ministre des Sports, Valérie Fourneyron, nomme M. Jean Lévy « Ambassadeur du sport », puis M. Antoine Anfré en juillet 2015 (car M. Lévy intègre la Fédération internationale d'automobile - FIA). M. Anfré avait quitté précipitamment Niamey, la capitale du Niger, rappelé après seulement 15 mois (au lieu de trois ans). Par la suite, il s'est retrouvé premier conseiller à l'ambassade de France à Londres. Plus tard, le successeur de M. Fabius (Jean-Marc Ayrault) nomme M. Philippe Vinogradoff à cette fonction en juin 2016 qu'il quitte pour devenir ambassadeur au Costa Rica en 2019. C'est alors la karatéka Laurence Fischer, trois fois championne du monde et sept fois championne d'Europe qui assume la fonction à partir de juillet 2019.

Cette volonté de Laurent Fabius s'est exprimée dans son discours sur "Les grands axes de la diplomatie sportive de la France", fait le 15 janvier 2014, dont il publiera une synthèse :

Une stratégie sportive a été définie pour notre diplomatie et j'ai nommé un ambassadeur pour le sport, Jean Lévy, afin d'en coordonner la mise en œuvre. Cette mobilisation a été officiellement lancée en janvier 2014 au Quai d'Orsay⁶, en présence de la ministre des Sports, de grands sportifs, des principaux responsables du mouvement sportif et d'une vingtaine de nos ambassadeurs dont les pays de résidence sont particulièrement concernés.⁷

La diplomatie sportive de la France, outil de notre rayonnement international et de notre compétitivité, poursuivra plusieurs objectifs :

- renforcer l'attractivité de notre territoire pour les grands événements sportifs et nous mobiliser davantage pour les candidatures françaises ;
- améliorer la place de nos entreprises sur les marchés liés au sport (exportations, investissements, contrats de retransmission médias) ;
- développer la représentation française dans les instances sportives internationales, en particulier aux postes de décision ;
- mieux diffuser nos positions sur l'éthique et l'intégrité dans le sport ;
- promouvoir le français comme langue officielle du mouvement olympique

[...] Le sport devient un secteur d'activités quotidiennes à part entière, intégré dans le plan d'action que chaque ambassadeur doit définir. L'outil

⁶ Quai d'Orsay, à Paris : siège du ministère des Affaires étrangères.

⁷ Etaient présents, les ambassadeurs de Chine, Japon, Royaume Uni, Italie, Allemagne, Qatar, etc.

diplomatie est mis à l'écoute et à la disposition du monde sportif et de nos champions.

Des instructions ont été adressées à nos ambassades et le travail en ce sens a commencé. Le sport est désormais intégré à la diplomatie économique : il s'agira d'identifier les opportunités économiques, en matière d'équipements, d'infrastructures, d'articles sportifs, etc., afin de permettre à des entreprises françaises d'y répondre... (FABIUS, 2014).

Ainsi, dès la fin des années 2000, avec M. Sarkozy, puis ensuite avec M. Fabius, la France s'est engagée dans cette voie de la diplomatie sportive. L'obtention de l'organisation de l'Euro masculin de football 2016, de la Coupe du monde féminine de football 2019, de la Coupe du monde de rugby 2023, des Jeux Olympiques d'été 2024 sont là pour le démontrer : il faut rappeler que le cahier des charges des organismes détenteurs de ces événements (UEFA, FIFA, CIO...) exige, pour que le dossier de candidature soit recevable, l'engagement formel du Gouvernement en soutien du Comité d'organisation en cas d'attribution.

Si la France qui est de longue date une puissance politique (droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU), militaire, économique, culturelle et artistique, elle ne semble avoir compris que récemment l'intérêt de développer une diplomatie sportive venant compléter son arsenal en matière diplomatique, certains pays du Golfe arabo-persique, certes financièrement richissimes du fait de l'exploitation des hydrocarbures, mais moins dotés dans les autres domaines cités *supra*, semblent l'avoir compris bien plus tôt.

Les enjeux socio-politiques

Dans les deux cas, que ce soit pour l'obtention des JO ou de l'Expo, il faut légitimer les candidatures auprès des populations qui sont tout à la fois des citoyens, des électeurs et des... contribuables ! Outre la question du prestige, de l'attractivité touristique (la France demeure depuis plusieurs années la première destination touristique mondiale avec 89 millions de visiteurs étrangers en 2018) (DUFOR, 2019), et des intérêts économiques, comment justifie-t-on politiquement ces investissements?

Si la dynamisation du monde sportif national par l'organisation d'une grande manifestation n'est pas discutable (JO d'hiver Albertville 1992, Coupe du monde de football 1998, Euro de football 2016...), les arguments pour convaincre le monde politique, économique, et les habitants vont globalement aller dans le sens des nécessaires réaménagements que doit réaliser la métropole parisienne, celle-ci souffrant de nombreux maux. Quatre points se complètent.

L'imbrication des collectivités territoriales

Paris et ses alentours voient l'étagement de plusieurs types de collectivités territoriales : la plus grande est la région Ile-de-France, puis vient la Métropole du Grand-Paris, puis les départements, enfin les communes parmi lesquelles la ville de Paris (qui est aussi un département). Mais la question est ici celle de la Métropole du Grand Paris. Celle-ci a été créée le 1^{er} janvier 2016, dans le cadre de la Loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) de 2013, et modifiée par la Loi NOTRe (Nouvelle organisation de la République) de 2015. Elle rassemble 131 communes réparties sur six départements en comptant Paris. Elle rassemble plus de sept millions d'habitants, et remplace toutes les intercommunalités préexistantes sur ce territoire. Il existe vingt-et-une Métropoles en France. A l'époque, le problème est celui de la méconnaissance de cette collectivité territoriale par les habitants, car c'est une nouveauté. Aussi, tant pour l'Expo (Jérôme, 2014a) que pour les JO (Vilotte et Achache, 2014), la question d'une organisation qui prenne en compte la dimension du Grand Paris est mise en avant.

Les déséquilibres socioéconomiques et géographiques

Dans toutes les villes et métropoles du monde il existe des déséquilibres. Que ce soit dans Paris intramuros (COSNARD, 2019b; REY-LEFEBVRE, 2019) comme dans ses alentours (BACQUE, 2019; COSNARD, 2019a; COUVELAIRE ET MORIN, 2019), le déséquilibre est très clairement entre des parties Ouest riches ou aisées et des parties Est moins aisées ou pauvres. Aussi, en termes de rééquilibrage et d' "héritage" (préconisé par le CIO), l'équipe de candidature d'une part, comme la maire de Paris d'autre part, avaient bien compris l'opportunité de tenir compte de cette question. Ainsi, le directeur de cabinet d'Anne Hidalgo déclarait-il que "les JO doivent être notamment une occasion de recoudre les territoires de Paris et de la Seine-Saint-Denis" (JEROME, 2015a), la maire soulignant pour sa part que "les Jeux olympiques [doivent] être pensés comme un formidable moyen de souder Paris et les départements qui l'entourent" (JEROME, 2015b). Ainsi, le département de Seine-Saint-Denis (le "93") recevra-t-il le village olympique, le village des médias, et la piscine olympique. Après les Jeux, ces deux villages seront transformés en logements, respectivement 3500 et 1500.

La révolution des transports

Comme pour toute grande métropole, la question des transports revêt une importance considérable. De très nombreux habitants du Grand Paris et de l'Ile-de-France passent des dizaines de minutes dans les transports en commun pour rejoindre leur lieu de travail ou d'étude. Le projet "Grand Paris Express" vise à créer 200 km de lignes et 68 gares de métro, et réduire les temps de déplacement. Autour de chacune de ces nouvelles gares, des opérations d'aménagement sont effectuées (commerces, bureaux, logements...). Le tout pour un budget réévalué à 35 milliards € en 2017, contre 25 auparavant. Et, le Grand Paris Express alimentera directement près de 2000 équipements sportifs et 130 établissements d'enseignement supérieur (ALLIX, 2019). Mais, là aussi des problèmes de gouvernance et de coopération entre élus de part et d'autre du périphérique⁸ existent. Cependant, "l'impératif de réussir les Jeux olympiques pourrait être une occasion unique de réussir la transformation administrative de la métropole en supprimant les empilements" (WASSMER, 2019).

L'autre grand enjeu des transports est le "Charles-de-Gaulle Express" (CDG Express) qui doit relier directement la gare de l'Est de Paris à l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy, distant de 32 km. Pour ce faire, et seulement deux mois après la désignation de Paris, l'Etat s'est engagé pour un prêt de 1,7 milliard € au consortium chargé de construire le CDG Express. Pour le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, "Il est indispensable d'accélérer la réalisation de cette infrastructure dans la perspective des Jeux olympiques de 2024" (ALLIX, 2017).

Résilience

Pour les deux promoteurs de l'Expo universelle, Jean-Christophe Fromantin et Bruno Le Roux, celle-ci "marquerait un coup d'arrêt à ce mal qu'est le pessimisme français, reflet dans bien des cas d'un manque de perspectives" (JEROME, 2014a). Si, au début des deux projets, Expo et JO, la société française était "pessimiste", elle va vivre des moments d'une gravité exceptionnelle dans les années qui suivent avec l'intensification dans des proportions inouïe du terrorisme islamique.

Tableau 3. Attentats islamistes les plus meurtriers, 2015-2016.

⁸ Autoroute urbaine circulaire qui suit les limites de la ville de Paris et crée une véritable frontière physique entre le centre et les banlieues.

Dates	Lieux	Tués
7-9 janvier 2015	Charlie Hebdo et hypermarché casher, Paris (22 blessés au total)	17
13 novembre 2015	Bataclan, divers cafés et restaurants à Paris ; Stade de France à Saint-Denis (423 blessés au total)	131
14 juillet 2016	Promenade des Anglais, Nice (458 blessés au total)	86

C'est aussi dans ce contexte global très tendu qu'a vécu le pays dans ces années 2015-2016, lequel faisait peser des craintes concernant la sécurisation d'un événement comme les JO. Mais, dans le même temps, c'était un projet qui pouvait éclairer d'une note souriante l'avenir, et les acteurs ne s'y sont pas trompés. Depuis Anne Hidalgo qui lance la campagne en juin 2015 en rappelant qu' "il y a dans l'esprit du 11 janvier et dans l'esprit olympique originel une même revendication de paix commune et de partage" (JEROME, 2015b). De même, le premier ministre Manuel Valls qui, lors de la présentation du projet en février 2016, dans un pays encore sous le choc des attentats du 13 novembre 2015, déclare que "la France est forte, à l'image d'une équipe de sportifs. Bien sûr elle fait face à des difficultés, des attaques. C'est face au défi de la compétition que la France sait donner le meilleur d'elle-même car là, le collectif reprend le dessus" (PECOUT, 2016).

Les Jeux Olympiques étant organisés "à la maison", il est bien évident que des attentes fortes se portent sur les athlètes, les équipes, les coaches, et sur les instances dirigeantes (fédérations, CNOSF, ministère des Sports). Ces attentes viennent de la population en générale, mais aussi des sportifs eux-mêmes, dont les médias se font le relais tout en exprimant leurs propres attentes. Aussi, lorsque l'on analyse les résultats des pays organisateurs des Jeux lors des éditions qui précèdent les leurs, on constate un phénomène régulier, même s'il ne prend pas la même ampleur pour tous. En huit ans, c'est-à-dire un an avant le moment du choix de la future ville organisatrice, et les Jeux organisés, le gain total de médailles est globalement multiplié par deux, et celui des médailles d'or également. Jusqu'à Tony Estanguet qui, juste après les Jeux de Rio, est enthousiasmé par ceux-ci :

Mais cette candidature française est aussi un témoignage. Celui d'une résilience forte dans un monde parfois troublé. Les valeurs de l'olympisme sont des valeurs universelles qui résonnent avec celle de notre pays. Notre candidature porte en son cœur un message fort : en accueillant à Paris en 2024 des Jeux du centenaire spectaculaires et humanistes, Paris, la France et le mouvement olympique apporteraient la preuve que ces valeurs partagées sont vivantes, concrètes et plus fortes que jamais (ESTANGUET, 2016).

Les enjeux sportifs

Pour chaque compétition sportive organisée sur son territoire, le pays est en attente des meilleurs résultats possibles pour ses propres sportifs et, souvent, ceux-ci réalisent les exploits attendus. Cela signifie que différents types d'investissement ont été produits, sur un temps généralement assez long (six à sept), qui portent alors leurs fruits : organisation et management, conditions d'entraînement, recherches physiologiques et suivis médicaux, encadrement psychologique, stages, etc. Qui plus est, les sportifs sont alors fiers et motivés par les compétitions organisées devant leur public. Cela se remarque lorsque l'on analyse le décompte des médailles olympiques.

Tableau 4. Médailles obtenues par les nations organisatrices des JO d'été à A-8, A-4 et A0.

OR / Total médailles	Brésil Rio 2016	Grande Bretagne Londres 2012	Chine Pékin 2008	Grèce Athènes 2004	Australie Sydney 2000
Année 0 (J.O.)	7 / 19	29 / 65	51 / 100	6 / 16	16 / 58
Année -4	3 / 17	19 / 47	32 / 63	4 / 13	9 / 41
Année -8	3 / 15	9 / 30	28 / 52	4 / 8	7 / 27

On remarque que l'effet est plus amplifié pour les grandes nations sportives (Grande-Bretagne, Chine et Australie) que pour les autres (Brésil et Grèce) ; la Grande-Bretagne ayant plus que doublé son nombre de médailles, et surtout plus que triplé les médailles d'or...

Dans ces conditions, quel résultat peut-on envisager pour la France lors des JO de Paris 2024 si on applique le multiplicateur 2?

Tableau 5. Médailles obtenues par la France de 1996 à 2016

Année	Total	Or	Argent	Bronze
Rio 2016	42	10	18	14
Londres 2012	35	11	11	13
Pékin 2008	43	7	16	20
Athènes 2004	33	11	9	13
Sydney 2000	38	13	14	11
Atlanta 1996	37	15	7	15

Comme le montre le tableau ci-dessus, lors des deux dernières décennies (six JO), la France a obtenu entre 33 et 43 médailles, soit une moyenne de 38 médailles, dont 9 d'or (8,66). Ainsi, on doit pouvoir envisager un gain global d'environ 80 médailles dont 15 à 20 en or ! Bien entendu, au printemps 2020, alors que les Jeux de Tokyo viennent d'être reportés à

l'année 2021 du fait de la pandémie mondiale de Covid-19, il n'y a aucun indicateur dans quelque sport que ce soit (toutes les compétitions étant suspendues) qui puisse appuyer une telle hypothèse. En tout cas, c'est bien la feuille de route qu'avait fixé la ministre des Sports, Laura Flessel, au lendemain de l'attribution des JO à Paris : "Mon ambition est de doubler le nombre de médailles. Il faut être ambitieux dans ce domaine" (PECOUT AT BOUCHEZ, 2017).

La question est alors la suivante : qu'est-ce que les instances dirigeantes sportives et politiques ont mis en place pour parvenir à une réussite sportive en adéquation avec les résultats des autres grandes nations sportives ?

Tableau 6. Ministres et Secrétaires d'Etat aux Sports sous F. Hollande (mai 2012-mai 2017) et E. Macron.

Dates		Ministre	Titre	Secrétaire d'Etat
16/05/2012 31/03/2014	=>	Valérie Fourneyron	Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative	Aucun
02/04/2014 25/08/2014	=>	Najat Vallaud-Belkacem*	Ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports	Thierry Braillard
26/08/2014 10/05/2017	=>	Patrick Kanner	Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports	Thierry Braillard
17/05/2017 04/09/2018	=>	Laura Flessel**	Ministre des Sports	Aucun
04/09/2018 aujourd'hui	=>	Roxana Maracineanu	Ministre des Sports	Aucun

* Devient ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

** Démissionne pour des « raisons personnelles », en fait à la suite d'un contrôle fiscal.

A peine plus d'un an après sa prise de fonction, le premier ministre Edouard Philippe envoie une lettre de cadrage à Laura Flessel, le 26 juillet 2018 (soit dix mois après l'attribution des JO 2024 à Paris), demandant au ministère des Sports de perdre 1600 emplois temps plein sur la période 2018-2022, avec une baisse immédiate de 30 millions € du budget 2019 par rapport à 2018, à 450 millions (PECOUT; PEDRO; PIETRALUNGA, 2018). Le projet du gouvernement consiste, en fait, à faire passer les CTS (conseillers techniques sportifs fonctionnaires d'Etat mais en poste dans les fédérations) du giron de l'Etat et du ministère des Sports, à celui des fédérations : ce serait à elles de trouver le financement de leurs salaires. Pour Martin Fourcade, biathlète, Français le plus titré de l'histoire des JO, et

président de la Commission des athlètes des JO 2024, "aujourd'hui, les signaux qui nous sont envoyés montrent l'absence de continuité" (GUILLOU, 2018).

Présenté comme "à bout de souffle" en mars 2017, juste avant l'élection présidentielle remportée par Emmanuel Macron, le ministère des Sports, souvent noyé dans une tutelle plus large (cf. tableau ci-dessus), ne compte plus que pour 0,14 % du budget de l'Etat (BOUCHEZ; PECOUT, 2017), contre 0,20 il y a encore quelques années. Pour Jacques Donzel, ancien directeur de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP)⁹ de 1990 à 1994 :

Le modèle sportif français hérité de Vichy et de la Libération et qui fait que les fédérations et le mouvement sportif sont placés sous une tutelle de l'Etat assez forte, au moins formellement, est un système aujourd'hui totalement dépassé. Il faut que chacun fasse son métier. L'Etat peut facilement se décharger de tout ce qui concerne le sport d'élite, a fortiori le sport professionnel. C'est d'ailleurs le cas dans quasiment tous les autres pays du monde. Depuis la disparition des démocraties populaires, il n'y a plus beaucoup d'Etats qui interviennent de manière aussi prégnante, au moins sur le plan formel (BOUCHEZ; PECOUT, 2017).

Aussi, une réforme de la gouvernance nationale du sport a-t-elle été mise en place par le gouvernement en concertation avec les acteurs du sport, par la création de l'Agence nationale du sport.¹⁰ Elle se substitue au Centre national du développement du sport (CNDS), créé en 2006, qui avait pour fonction de répartir les crédits de soutien au sport de l'Etat, mais dont le gouvernement jugeait les actions mal coordonnées avec les fédérations sportives et les collectivités territoriales.¹¹ L'Agence se compose de quatre collèges : représentants de l'Etat (30%), du mouvement sportif (30%), des collectivités territoriales (30%), et des acteurs économiques (10%). Elle a reçu deux missions principales : la haute performance (accompagner les fédérations vers plus d'excellence dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques en plaçant la cellule athlète-entraîneurs au cœur du dispositif)¹², et le développement des pratiques (garantir une pratique du sport pour tous les publics, à tous les

⁹ Créé en 1975 avec pour nom Institut national du sport et de l'éducation physique, et placé sous la tutelle du ministère ou secrétariat d'Etat au Sport, il a pris sa nouvelle appellation en 2009 (décret n° 2009-1454 du 25 novembre).

¹⁰ Arrêté du 24 avril 2019, loi n° 2019-812 du 1^{er} août, et arrêté du 4 octobre 2019.

¹¹ En France, les fédérations sportives sont sous la tutelle du ministère des Sports et reçoivent délégation de service public, c'est-à-dire organiser la pratique. Les collectivités territoriales (régions, départements, communes), depuis la Loi sur le sport de 1984, doivent participer à ce service public du sport, par les subventions au mouvement sportif et la construction et l'entretien des équipements.

¹² Le manager de la haute performance est l'ancien entraîneur de l'équipe nationale masculine de handball (2001-2016), Claude Onesta, au palmarès prestigieux : deux fois champion olympique (2008, 2012, argent en 2016), trois fois champion du monde (2009, 2011, 2015 (bronze en 2003 et 2005), trois fois champion d'Europe (2006, 2010 et 2014, bronze en 2008).

âges de la vie et sur tous les territoires, dans l'objectif d'augmenter le nombre de pratiquants de 3 millions de personnes d'ici 2024). Cette agence sera évaluée annuellement, mais une évaluation globale aura lieu à la suite des JO de 2024, quant au bien-fondé de son existence et de ses actions (LEGISPORT, 2020).

Une des craintes, malgré les dénégations officielles, est bien sûr que l'Etat se désengage du sport et réduise la voilure du ministère comme cela a été annoncé, même si les mesures de diminution du nombre d'emplois sont pour l'instant moindre (- 80 sur la période 2019-2022), mais l'idée d'un transfert demeure bien présente pour réduire la charge de l'Etat.

Etat des lieux à quatre ans de l'échéance

Concernant le budget des JO et Paralympiques, celui-ci était estimé, en 2015 par le projet de candidature, à 6,2 milliards €, loin des budgets réels de Rio (12 milliards), Londres (14 milliards), Pékin (30 milliards) ou Athènes (13 milliards). Dans ce budget, 3,2 milliards devaient être consacrés à l'événement lui-même, et 3 milliards aux infrastructures permanentes, dont 1,7 milliard pour le village olympique et 200 millions € pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. D'après un rapport de Bernard Lapasset, coprésident du Comité de candidature, les coûts devaient être assurés aux trois-quarts par le secteur privé, le CIO apportant pour sa part 1,8 milliard €. L'avantage de Paris, c'est que la presque totalité des équipements existe déjà, ne manquant principalement que la piscine olympique, le centre des médias, et le village olympique.

Toutefois, l'économiste Wladimir Andreff souligne le fait suivant:

Les villes qui remportent les enchères pour organiser les JO sont menacées de la malédiction du gagnant, ce que l'on appelle en anglais le *winner's curse*. La ville gagnante est en principe celle qui propose la vision la plus optimiste de ce qu'il va se passer. Elle surévaluera donc les recettes et sous-évaluera les coûts (BOUCHEZ; HERNANDEZ; PECOUT, 2015).

Qu'en est-il pour Paris, plus de deux après sa nomination, et à quatre années de l'échéance? L'organisation financière a été scindée en deux : d'une part le Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO, présidé par Tony Estanguet), constitué de fonds privés pour un budget de 3,88 milliards (dont 1,5 milliard de contribution du CIO), et d'autre part Solideo¹³, entité chargée des infrastructures, présidée par la marie de Paris, Anne

¹³ Solideo, Société de livraison des ouvrages olympiques.

Hidalgo), constituée de fonds publics et privés pour un budget de 3,2 milliards, les fonds privés comptant pour 1,7 milliard (LEFEVRE, 2019). Ainsi, en cinq années, on constate que le budget a augmenté d'environ 900 millions, soit + 14,5%. Cependant, si les budgets ont été construits en termes de ressources et dépenses, les seules ressources totalement assurées sont pour le COJO, l'engagement du CIO (1,5 milliard €), tout le reste reposant sur le merchandising (130 millions), le programme marketing domestique (1,1 milliard) et la billetterie (1,15 milliard) ; quant à Solideo, ses seules ressources assurées sont principalement les participations de l'Etat (932 millions €) et des collectivités territoriales (572 millions). D'une part, les Jeux coûtent toujours plus chers que prévu, d'autre part, faut-il encore signer des contrats et faire rentrer l'argent.¹⁴ Alors que les jeux de Tokyo 2020 avaient été accueilli avec enthousiasme par les entreprises nippones, se précipitant auprès du COJO pour pouvoir devenir partenaires sans exclusivité (deux banques, trois agences de voyage, deux compagnies aériennes ; 64 au total, pour 2,7 milliards €), Paris 2024 a développé une autre stratégie fonctionnant sur l'exclusivité, et une démarche nouvelle : "Nous avons adopté une méthode révolutionnaire en deux temps. Trois ans jusqu'aux JO de Tokyo, pour inventer, imaginer et personnaliser nos jeux, puis quatre ans pour l'action", déclarait Tony Estanguet (LEFEVRE, 2019). Le problème qui se pose dorénavant à Paris 2024 est que les JO de Tokyo ont été reportés à 2021 et que Paris ne pourra pas profiter cet été et dans les semaines qui suivront de l'enthousiasme suscité par les Jeux pour attirer sponsors et partenaires.

Concernant les équipements sportifs nécessaires à la réalisation des compétitions, quelques-uns seulement sont à construire et, dans tous les cas, ces constructions sont toutes pensées suivant le modèle de l'héritage post-olympique comme le recommandent Thomas Bach et l' "Agenda olympique 2020": "Le CIO assurera après les Jeux un contrôle de l'héritage de ces derniers avec le soutien du CNO et d'organisations externes telles que l'Union Mondiale des Villes Olympiques (UMVO)" (BACH, 2015; CIO, s.d.). Ainsi, la piscine olympique implantée à Saint-Denis à proximité du Stade de France, doit pouvoir servir, entre autres, aux scolaires et à la population locale, dans un département français très stigmatisé socialement (la Seine-Saint-Denis, le "93"). L'enveloppe budgétaire attribuée à cet équipement est déjà passée, après la première phase d'appel d'offre, de 86 à 113 millions €, aucune des entreprises n'étant capable de répondre au coût initial fixé dans le cahier des

¹⁴ Dans le cadre du budget des JO d'hiver d'Albertville 1992, le COJO avait négocié ses contrats internationaux en US\$, à un moment où la parité dollar / franc était très avantageuse. Cependant, par la suite, la baisse du dollar a contribué, entre autres, au déficit final, pris en charge par l'Etat et les collectivités territoriales (région et département). (Cf. Raspaud, 1991).

charges (BOURDON, 2019). Aussi, Solideo a été obligée de revoir à la hausse le budget alloué à cette construction.

En ce qui concerne l'Arena 2, salle de 8000 places devant accueillir le basket et la lutte, construite à Paris avec un budget de 90 millions €, là aussi l'héritage a été pensé puisque dès avant les Jeux elle deviendra la salle du club Paris Basketball, actuellement en Pro (2^e division) (L'EQUIPE, 2020).

Quant au Stade de France, qui doit accueillir les cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que toutes les compétitions d'athlétisme, son avenir post-olympique est en réflexion au sein du gouvernement. En effet, ce stade, propriété de l'Etat, a été construit suivant la formule du PPP (partenariat public-privé) par les sociétés de travaux publics Bouygues et Vinci, lesquelles ont créé un consortium à qui a été délégué la gestion de l'équipement jusqu'en 2025. Le contrat stipulait qu'il y aurait un club résident, sinon l'Etat s'engageait à compenser les pertes liées à cette absence. Mais, le Paris FC ou le Red Star n'attirent pas suffisamment de spectateurs, et le PSG a toujours préféré rester au Parc des Princes. Ainsi, entre 1998 et 2013, soit quinze années, l'Etat a dû verser 119,5 millions € de compensation au consortium. Cette situation, et les conditions du renouvellement ou non de la délégation, ont été stigmatisées par la Cour des Comptes.¹⁵ De plus, alors que l'Etat s'était engagé en 2016 auprès du CIO à investir 70 millions € dans la mise aux normes (sans consultation du consortium), cette somme a été abaissée à 50 M€ (financés par l'Etat et la région Ile-de-France), alors que le consortium estime à 450 millions l'investissement nécessaire (construction d'un toit protégeant la pelouse, augmentation de la capacité des tribunes...), et serait prêt à le prendre en charge en contrepartie de l'allongement de la concession. Aussi, le premier ministre Edouard Philippe a-t-il répondu que "l'exception critiquée par la Cour, à savoir que le Stade de France est le seul stade propriété de l'Etat en Europe, pourrait ne pas perdurer au-delà de 2025 (...). L'hypothèse d'une cession fait en effet partie des options à l'étude..." (ALLIX, 2018).

¹⁵ Il s'agit d'un organisme très ancien créé sous le titre de Chambre des Comptes par ordonnance royale en 1319, et devenu Cour des Comptes en 1807. C'est une juridiction financière administrative chargée de vérifier les comptes publics et d'émettre des avis. Il existe des cours des comptes régionales.

Tableau 7. Les principaux équipements sportifs des JO de Paris 2024

Équipement	Date	Travaux	Coût	Sports
Stade de France à Saint-Denis	1998	Rénovation à faire (construit en PPP, gestion par le consortium Bouygues/Vinci)	50 M€	Cérémonies, athlétisme
AccorHotels Arena (ex-POBP / Palais Omnisport de Paris-Bercy)	1984	Rénovation privée en 2014-2015 (contrat de naming)	-	Basket, judo
Stade Roland-Garros	1928	Réaménagements par la Fédération Française de Tennis de 2017 à 2021	-	Tennis
Golf national de Guyancourt	1990	Construit	-	Golf
Base nautique de Vaires-sur-Marne	1990	Rénovation sur fonds publics en 2015-2016	75 M€	Aviron, canoë-kayak
Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines	2014	Construit en PPP (53 M€ de fonds publics + 22 M€ de fonds privés ; gestion par la société Velopolis)	75 M€	Cyclisme sur piste
Paris La Défense Arena de Nanterre	2017	Construit sur fonds privés (gestion par la Société d'Exploitation de l'Arena)	353 M€	Gymnastique
Piscine olympique de Saint-Denis	2023	A construire (Paris 2024)	113 M€	Natation, water-polo, plongeon
Parc des Princes	1972	Rénovation à faire (gestion par le PSG)	?	Football
Stade Jean-Bouin	2013	Reconstruit sur fonds publics	157 M€	Rugby à VII
Arena 2	2023	A construire (Paris 2024)	90 M€	Basket, lutte
Stade Yves-du-Manoir à Colombes	1924	Rénovation à faire sur fonds publics	67 M€	Hockey-sur-gazon

Conclusion

Quels points peut-on majoritairement retenir de Paris 2024, quatre années avant l'organisation de l'événement ?

1) Paris et la France sont des "marques" mondiales, et ce deux entités ne pouvaient se satisfaire de trois échecs consécutifs, étant donné leur haut degré d'auto-estime et le rôle qu'elles jouent dans le monde... Mais, le président François Hollande a aussi joué un rôle décisif par l'expression de sa volonté de voir Paris poser sa candidature, même si la maire de Paris, Anne Hidalgo, récemment élue mais du même parti politique, était au départ réticente.

2) Les échecs successifs ont fait prendre conscience aux institutions, aussi bien sportives que surtout politiques, la candidature devait être managée et présidée par un nom,

comme Londres 2012 avec Sebastian Coe. Ce sont bien les athlètes, plus encore investis dans le mouvement olympique, national et international, qui connaissent le mieux l'institution qu'est le CIO, ses arcanes et ses attentes. Le tableau suivant l'illustre en ce qui concerne les candidatures de Paris.

Tableau 8. Présidence des Comités de candidature de Paris

Dates	Présidents	Fonctions exercées
Paris 1992	Jacques Chirac	Maire de Paris
Paris 2008	Claude Bébéar	PDG d'Axa (groupe multinational d'assurances)
Paris 2012	Bertrand Delanoë	Maire de Paris
Paris 2024	Bernard Lapasset Tony Estanguet	Directeur de services douaniers Président du Comité du sport français international, ex-vice-président du CNOSF, ex-président de la FFR, président de l'International Rugby Board Triple champion olympique et triple champion du monde, membre du CIO

3) Le CIO a établi l'Agenda olympique 2020 qui fixe un certain nombre de règles, parmi lesquelles la maîtrise budgétaire et la problématique de l'héritage. Le dossier de candidature de Paris s'est conformé à la première, comme à la seconde. Certes, rien ne dit que le budget ne verra pas une augmentation substantielle au fur et à mesure du temps, la crise liée à la pandémie mondiale de coronavirus pouvant avoir des conséquences considérables (arrêt des travaux, retards, surcoûts liés à la sécurité sanitaire des ouvriers, etc.). D'autre part, la question de l'héritage a bien été prise en compte et a satisfait son seulement le CIO, mais surtout les édiles locaux par la volonté forte de combattre les déséquilibres en matière socioéconomiques et géographiques (logements, équipements sportifs).

4) La barre a-t-elle été placée trop haute par la ministre du moment de l'obtention des JO, avec l'objectif de 80 médailles ? Claude Onesta, le manager de la haute performance au sein de la nouvelle Agence nationale du sport : "La sportive Laura Flessel oublie la difficulté qu'il y a à gagner une médaille. Alors, placer la barre à 80, cela représente une grande difficulté" (PECOUT; BOUCHEZ, 2017). La transformation de la gouvernance du mouvement sportif avec la création de l'Agence nationale du sport, dans la perspective de Paris 2024 aura-t-elle eu le temps de porter les fruits escomptés ? Rien n'est moins sûr, d'autant plus que la volonté de maîtriser les dépenses par le gouvernement d'une part, et la

crise économique qui se profile avec la pandémie mondiale d'autre part, risquent fortement d'obérer l'efficacité escomptée de cette nouvelle entité.

Références

ALLIX, Grégoire. L'Etat sécurise la réalisation du CDG Express. *Le Monde*, Paris, p. 5, 22 nov. 2017.

ALLIX, Grégoire. L'Etat n'exclut pas de vendre le Stade de France en 2025. *Le Monde*, Paris, p. 3, 24 nov. 2018, (cahier Eco & Entreprises).

ALLIX, Grégoire. Transports : la révolution sur les rails. *Le Monde*, Paris, p. 14, 26 juin 2019.

BACH, Thomas. Des JO plus transparents et plus durables. *Le Monde*, Paris, p. 15, 02-03 août 2015.

BACQUE, Marie-Hélène. Le long de la ligne B du RER, les inégalités se sont aggravées (propos recueillis par Sylvia Zappi). *Le Monde*, Paris, p. 26, 04 mai 2019.

BONTINCK, Jean-Gabriel. Jon Tibbs, l'Anglais qui promeut la candidature française. *Le Monde*, Paris, p. 22, 09 mars 2005.

BOURDON, Gwenael. Piscine olympique à Saint-Denis : un chantier plus cher que prévu ? *Le Parisien*, Paris, 09 déc. 2019, disponible à : <http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/piscine-olympique-a-saint-denis-un-chantier-plus-cher-que-prevu-09-12-2019-8213553.php>, consulté le 11/03/2020.

BOUCHEZ, Yann. Paris et Los Angeles vont devoir s'entendre. *Le Monde*, Paris, p. 16, 13 juil. 2017.

BOUCHEZ, Yann, HERNANDEZ, Anthony et PECOUT, Adrien. Paris doit-il se prêter aux Jeux ? *Le Monde*, Paris, p. 4-5, 14 fév. 2015 (cahier Sport & Forme).

BOUCHEZ, Yann et PECOUT, Adrien. Un ministère à bout de souffle ? *Le Monde*, Paris, p. 22-23, 25 mars 2017.

BIE (Bureau international des Exposition), disponible à : <https://www.bie-paris.org/site/fr/2015-milan>, consulté le 17/02/2020.

CIO (Comité international olympique), disponible à : https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/Documents/Olympic-Agenda-2020/Agenda-olympique-2020-20-20-Recommendations.pdf#_ga=2.59492397.1829749980.1586250690-1962516351.1586250690, consulté le 22/02/2020.

COSNARD, Denis. Les inégalités se creusent en région parisienne. *Le Monde*, Paris, p. 10, 04 juin 2019a.

COSNARD, Denis. A Paris, les fractures sociale et politique se creusent. *Le Monde*, Paris, p. 10, 21 août 2019b.

COUVELAIRE, Louise et MORIN, Violaine. Le gouvernement dévoile son plan pour le « 93 ». *Le Monde*, Paris, p. 12, 01-02 nov. 2019.

CYPEL, Sylvain. Le comité parisien stupéfait devant l'ampleur de l'échec. *Le Monde*, Paris, p. 4, 15-16 juillet 2001a.

CYPEL, Sylvain. L'ampleur de la victoire de Pékin ne s'explique pas par la corruption (propos recueillis par). *Le Monde*, Paris, p. 15, 12 sept. 2001b.

CYPEL, Sylvain. Londres l'a emporté grâce à un lobbying efficace auprès du CIO, sensible à ses promesses. *Le Monde*, Paris, p. 3, 08 juil. 2005.

CYPEL, Sylvain. Comment Paris a perdu les JO. *Le Monde*, Paris, p. 3, 20 avr. 2006.

DALLONI, Michel et DAVET, Gérard. Guy Drut presse Paris d'être candidate aux Jeux olympiques de 2012 (propos recueillis par). *Le Monde*, Paris, p. 23, 05 fév. 2003.

DALLONI, Michel et VAN KOTE, Gilles. Le comité de candidature attend toujours son président. *Le Monde*, Paris, p. 27, 25 janv. 2000.

DAVET, Gérard. Paris 2012 : le poids gênant des affaires judiciaires. *Le Monde*, Paris, p. 23, 21 avr. 2005.

DE CHENAY, Christophe. Trois questions à... Bertrand Delanoë (propos recueillis par). *Le Monde*, p. 22, 17 janv. 2004.

DUFOUR, Audrey. Les 7 chiffres clés du tourisme international. *La Croix*, Paris, 01 sept. 2019, disponible à : <https://www.la-croix.com/Economie/Monde/sept-chiffres-cles-tourisme-international-2019-09-01-1201044509>, consulté le 23/02/2020.

ESTANGUET, Tony. Ensemble, faisons briller Paris pour les Jeux de 2024. *Le Monde*, Paris, p. 21, 30 août 2016.

FABIUS, Laurent. Le rayonnement sportif : un enjeu pour la politique étrangère de la France. *Paris: La Revue internationale et stratégique*. N° 94, p. 71-75, 2014.

FAINSILBER, Denis. La mairie de Paris plus tentée par l'Exposition universelle que par les JO. *Les Echos*, Paris, p. 7, 24 juin 2014.

GUILLOU, Clément. Martin Fourcade : « Nos fédérations font les fonds de tiroir » (propos recueillis par). *Le Monde*, Paris, p. 12, 03 nov. 2018.

JEROME, Béatrice. Une Exposition universelle come antidépresseur. *Le Monde*, p. 10, 30 oct. 2014a.

JEROME, Béatrice. JO 2024 : Hidalgo réplique à Hollande. *Le Monde*, Paris, p. 7, 9-10 nov. 2014b.

JEROME, Béatrice. JO 2024 : vers une candidature de Paris. *Le Monde*, Paris, p. 9, 13 fév. 2015a.

JEROME, Béatrice. Hidalgo lance la campagne des Jeux olympiques. *Le Monde*, Paris, p. 9, 24 juin 2015b.

JEROME, Béatrice. Expo universelle : le gouvernement s'engage. *Le Monde*, p. 8, 22 oct. 2015c.

JEROME, Béatrice. Exposition universelle : Paris tergiverse. *Le Monde*, Paris, p. 13, 29 juil. 2016.

L'EQUIPE. Paris 2024 : premiers coups de pelle pour l'Arena 2. *L'Equipe*, Paris, 10 mars 2020, disponible à : <https://www.lequipe.fr/Tous-sports/Actualites/Paris-2024-premiers-coups-de-pelle-pour-l-arena-2/1118384>, consulté le 11/03/2020.

LE MONDE. Paris pourrait être candidate à l'organisation des J.O. de 2008. *Le Monde*, Paris, p. 28, 02 sept. 1998.

LE MONDE. JO 2012 : très large adhésion des Français. *Le Monde*, Paris, p. 24, 16 nov. 2000.

LE MONDE. JO : Jacques Chirac pour une candidature de Paris. *Le Monde*, Paris, p. 26, 20 déc. 2002.

LEFEVRE, Sandrine. JO 2024 : Paris face au défi financier. *Le Parisien*, Paris, 15 sept. 2019, disponible à : <http://www.leparisien.fr/sports/JO/paris-2024/jo-2024-paris-face-au-defi-financier-15-09-2019-8152299.php>, consulté le 27/02/2020.

LEGISPORT. Bulletin d'informations juridiques et sportives, Marseille, n° 141, janv.-fév. 2020.

MERCIER, Alain. Pourquoi la capitale française a vu les Jeux de 1992 s'échapper à Barcelone ? *Le Monde*, Paris, p. 19, 18-19 avr. 1999a.

MERCIER, Alain. La candidature de Paris pour les JO de 2008 a du mal à s'organiser. *Le Monde*, Paris, p. 19, 18-19 avr. 1999b.

PECOUT, Adrien. JO : une candidature francilienne pour 2024. *Le Monde*, Paris, p. 13, 19 fév. 2016.

PECOUT, Adrien et BOUCHEZ, Yann. Médailles : la France voit double. *Le Monde*, Paris, p. 18, 07 nov. 2017.

PECOUT, Adrien, PEDRO, Alexandre et PIETRALUNGA, Cédric. Le gouvernement met le sport à la diète. *Le Monde*, Paris, p. 12, 11 sept. 2018.

POTET, Frédéric. Abattus, les délégués de Paris 2012 jugent la défaite "incompréhensible". *Le Monde*, Paris, p. 3, 08 juil. 2005.

RASPAUD, Michel. Albertville un an avant. *Révolution*, Paris, n° 571, p. 57-65, 08 fév. 1991.

REBIERE, Guillaume. Le président du CIO, les Jeux et Paris (interview). *Le Journal du Dimanche*, Paris, p. 27, 17 oct. 2004.

REY-LEFEBVRE, Isabelle. Paris : les prix de l'immobilier cassent la baraque. *Le Monde*, Paris, p. 12-13, 30 août 2019.

VILOTTE, Jean-François et ACHACHE, Djamel. Pour les Jeux olympiques dans la capitale. *Le Monde*, Paris, p. 14, 02 déc. 2014.

VINCEDON, Sibylle. Le gouvernement renonce à l'Exposition universelle 2025. *Libération*, Paris, 21 janv. 2018, disponible à : https://www.liberation.fr/france/2018/01/21/le-gouvernement-renonce-a-l-exposition-universelle-2025_1624087, consulté les 22/02/2020.

WASMER, Etienne. Le Grand Paris Express pourrait créer plus de 150 000 emplois (propos recueillis par Grégoire Allix). *Le Monde*, Paris, p. 15, 30 avr. 2019.

ZILBERTIN, Olivier. Les villes en lice s'appuient sur le soutien de personnalités étrangères. *Le Monde*, Paris, p. 23, 21 avr. 2005.